

Paris, le 8 janvier 2007

  
TRÉSOR PUBLIC

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

**RECETTE GÉNÉRALE DES FINANCES**

Site Réaumur  
94 rue Réaumur - 75104 PARIS CEDEX 02

Accueil du public : 8h35 – 16h35 du lundi au vendredi  
Accueil personnalisé sur rendez-vous

**POUR NOUS JOINDRE**

SERVICE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Références : N° 2007 – N° 005

Note  
pour

Mesdames et Messieurs les Chefs des Services du Trésor public,  
le Délégué régional, les Receveurs des Finances,  
Chefs de département, les Trésoriers principaux,  
les Receveurs-percepteurs,  
les Chefs de division et les Chefs de service de la Recette  
générale

Objet : Assemblée Générale du Syndicat du Trésor CGT.

J'ai l'honneur de vous informer que le Syndicat du Trésor CGT (Section de Paris) tiendra son assemblée générale le mardi 13 février 2007.

Je vous demande de bien vouloir accorder une autorisation d'absence aux adhérents convoqués par cette organisation syndicale dans la mesure où cela est compatible avec les impératifs du service.

Il conviendra, à cette occasion, de me renvoyer la formule de compte-rendu ci-jointe, dûment complétée.

Le Receveur général des Finances  
Trésorier-payeur général de la région Île-de-France



Philippe PARINI